Offre bancaire Gestion de patrimoine

Services bancaires aux conseillers — Clientèle Financière Banque Nationale Gestion de patrimoine*

Accédez à un univers privilégié

BANQUE NATIONALE

* Financière Banque Nationale Gestion de Patrimoine est une division de Financière Banque Nationale inc.

Les avantages offerts

L'offre bancaire Gestion de patrimoine comprend[1] :

- Trois comptes bancaires en $ CA ou en $ US[2] sans frais de service liés aux transactions incluses dans l'offre avec une carte de crédit admissible.
- Plusieurs types de transactions en nombre illimité.
- Une carte de crédit World ou World Elite[MD] ou Platine Mastercard[MD, 3] de la Banque Nationale avec économie sur frais annuels.
- Un accès **individuel et illimité** aux services d'assistance inclus suivants* :
  - Une solution virtuelle de soins de santé (télémédecine) : **bnc.ca/clinique-virtuelle**
  - Une assistance juridique téléphonique (vie privée et professionnelle)[4] : **bnc.ca/assistance-juridique**
- Une tarification avantageuse de 20 % de rabais sur le plan Sécurizone[MD, 5] de votre choix :

Services offerts	Sécurizone 360[MC]	Sécurizone
Surveillance de l'identité en ligne	✓	✓
Surveillance des bureaux de crédit	✓	-
Services de soutien	✓	✓

Consultez **bnc.ca/securizone** pour tous les détails.

* Le contenu des programmes et des conditions qui y sont décrits peut être modifié sans préavis.

Obtenez aussi des avantages sur les solutions de financement suivantes[6] :

- La marge Manœuvre Personnelle[MD] (marge de crédit).
- La marge de crédit hypothécaire Tout-En-Un[MD].
- Un prêt hypothécaire.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à cette offre bancaire, vous devez détenir :

- Un compte bancaire transactionnel et une carte de crédit admissibles à l'offre[7].
- Un minimum de 250 000 $ d'actifs sous gestion à la Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine ou dans une société de gestion cliente à la Banque Nationale (par l'entremise de Banque Nationale Entreprises)[8].

Votre conjoint pourra bénéficier des avantages de l'offre pour ses besoins personnels en ayant un compte bancaire transactionnel et en adhérant à la carte de crédit supplémentaire[9].

	Compte bancaire en $ CA	Marge Manœuvre Personnelle
Transactions incluses		
Achat par carte de débit dans les réseaux *Interac*MD, NYCEMD et MaestroMD (sous réserve des frais de conversion de devises applicables)[10]	✓	✓
Transactions au guichet automatique de la Banque Nationale[10] : retrait, virement[11] et retrait pour le paiement d'une facture	✓	Virement[14]
Transactions au comptoir : retrait, virement[12], retrait pour le paiement d'une facture et service de paiement de facture au comptoir	✓	✓
Transactions par nos services bancaires en ligne (y compris notre centre d'appels) : virement[12], virement à une autre personne[13], Virement *Interac*MD et retrait pour le paiement d'une facture	✓	Virement[14]
Service pour l'expédition d'un Virement *Interac*	Sans frais	Sans frais
Annulation des frais de surcharge des réseaux CirrusMD et *Interac* facturés par la Banque Nationale lors de l'utilisation des guichets automatiques des autres institutions financières et un remboursement de 3 $ par transaction[14]	✓	✓
Chèques et débits inclus		
Chèques et débits préautorisés	✓	Non inclus
Première commande de 100 chèques personnalisés (frais de transport et taxes en sus)	✓	✓
Autres services inclus		
Traites	✓	✓
Relevé en ligne	Sans frais	Sans frais
Protection contre les découverts	✓	✓
Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGEMD	✓	✓

Vos enfants majeurs[9] ayant un compte bancaire transactionnel et une carte de crédit pourront aussi bénéficier des avantages offerts dans cette offre bancaire exclusive.

Notre carte de crédit de prestige Mastercard World Elite

La carte Mastercard World Elite vous offre les avantages d'une carte de crédit voyage et plus encore : un programme de protection compétitif et un plan récompenses bonifié. La carte vous est offerte sans frais annuels en vertu de votre adhésion à l'offre (les taux d'intérêt annuels réguliers de la carte sont de 20,99 % pour les achats et de 22,49 % pour les transferts de solde et avances de fonds)[15].

Critères d'admissibilité :

- Revenu annuel brut du titulaire principal : **80 000 $ ou plus** OU
- Revenu annuel brut du ménage : **150 000 $ ou plus** OU
- Actifs investissables de **400 000 $ et plus**

Un programme de récompenses avec accumulation de points accélérée pour certaines catégories d'achats[16]

Accumulez jusqu'à 5 points lorsque vous faites des achats dans certaines catégories sélectionnées et échangez-les contre des voyages, des articles de marques reconnues, des cartes-cadeaux, des économies sur certains produits bancaires et des dons à une cause qui vous tient à cœur :

Accumulation par catégorie d'achats sélectionnée	
Épicerie et restaurant	**Jusqu'à 5 points** par dollar d'achat, selon les conditions applicables*.
Essence et recharge électrique[17]	**2 points** par dollar d'achat
Facture récurrente[18]	**2 points** par dollar d'achat
Agence Voyage À la carte[MC, 19]	**2 points** par dollar d'achat
Autre achat[20]	**1 point** par dollar d'achat

Alternativement, la carte World Mastercard peut vous être offerte dans l'offre bancaire Gestion de patrimoine. Plus de détails à **bnc.ca/world**.

* L'accumulation de points sur les dépenses d'épicerie et restaurant dépend du montant mensuel brut total porté au compte de carte de crédit, toutes catégories confondues. Obtenez 5 points par dollar d'achat sur les dépenses admissibles d'épicerie et restaurant. L'accumulation de 5 points par dollar d'achat est valide pour la première tranche de 2 500 $ d'achats mensuels bruts portés au compte. Au-delà de ce montant, les dépenses admissibles d'épicerie et restaurant donneront droit à l'accumulation de 2 points par dollar d'achat. Le calcul du montant des achats mensuels bruts est en fonction de la facturation mensuelle.

Voyagez sans contrainte

Vous pouvez échanger vos points contre des rabais voyages lorsque vous le souhaitez. Il n'y a aucune restriction et c'est vous qui choisissez les dates, les vols, l'agence de voyages ou la compagnie aérienne. Vous pouvez également appliquer vos rabais voyages sur des nuits d'hôtels, des locations de véhicules, des forfaits, des croisières, etc.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le Plan récompenses À la carte[MD], visitez la section ***Voyage*** du site **recompensesalacarte.bnc.ca**.

Un accès sans frais au Salon Banque Nationale[MD] de l'Aéroport international Montréal-Trudeau[21]

Le Salon Banque Nationale vous offre, à vous et à un invité, un cadre accueillant pour la détente ou le travail, selon vos besoins : rafraîchissements, nourriture, journaux et magazines vous attendent dans une ambiance feutrée. De plus, le salon offre l'accès gratuit au WiFi. Situé sur la jetée internationale entre les portes 52 et 53 (excluant les vols vers le Canada et les États-Unis), ce salon est accessible 7 jours par semaine (horaires sujets à modification). Pour plus d'information, consultez **bnc.ca/salon**.

Un programme d'assurance voyage haut de gamme[22]

Voyagez en toute tranquillité d'esprit grâce à une assurance voyage couvrant les soins médicaux d'urgence – hors de la province de résidence, l'annulation de voyage, l'interruption de voyage, le retard de vol, la perte de bagages et la location de véhicules.

Remboursement de frais de voyage pouvant atteindre 150 $ par année*

Offrez-vous ces petits suppléments qui font les meilleurs voyages avec la carte Mastercard World Elite. Un montant global de 150 $ de remboursement de frais de voyage par compte est disponible pour les dépenses admissibles dans les catégories suivantes :

- Stationnement
- Bagages
- Sélection de sièges
- Accès aux salons d'aéroport
- Surclassement de billets d'avion

* Certaines conditions peuvent s'appliquer. Seul le titulaire principal d'une carte de crédit Mastercard World Elite de la Banque Nationale dont le compte est en règle peut demander un « Remboursement frais de voyage ». Le remboursement maximum de 150 $ peut être demandé du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une demande de remboursement doit être faite dans les 60 jours suivant la date de l'achat et doit être accompagnée des pièces justificatives. Les frais de voyage doivent être portés au compte de carte de crédit Mastercard World Elite de la Banque Nationale. Le remboursement maximum de 150 $ est applicable par compte. Un remboursement inutilisé une année ne peut être reporté à l'année suivante. Vous pouvez faire votre demande en ligne à **recompensesalacarte.bnc.ca** ou en communiquant au 1 800 341-8083 (sans frais) afin qu'un agent vous assiste avec votre demande de remboursement de frais de voyage.

1 L'offre bancaire Gestion de patrimoine de la Banque Nationale est proposée, sous réserve de l'approbation de la Banque Nationale, aux clients de la Banque Nationale détenant la Gestion privée de patrimoine BNI, aux clients de Financière Banque Nationale Gestion de patrimoine, aux clients de Banque Nationale Entreprises et aux clients de Gestion de patrimoine qui se conforment aux critères d'admissibilité établis par la Banque Nationale, qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada et qui détiennent une carte World, World Elite ou Platine Mastercard de la Banque Nationale et un compte Chèques en $ CA de la Banque Nationale. La Gestion privée de patrimoine BNI est offerte par Banque Nationale Investissements inc. et distribuée par Banque Nationale Épargne et Placements inc., filiales de la Banque Nationale du Canada. La Financière Banque Nationale Gestion de patrimoine est une division de la Financière Banque Nationale inc.

2 Compte bancaire avec privilège de chèques. Certains services, dont le relevé expédié par la poste, ne sont pas inclus. Veuillez vous référer à votre conseiller pour plus de détails.

3 Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

4 Les questions portant sur toute activité commerciale ou liée à des affaires criminelles sont exclues.

5 Tarification mensuelle privilégiée de 6,35 $ (individuel) ou 9,55 $ (familial) plus taxes pour Sécurizone, ou de 7,95 $ (individuel) ou 11,95 $ (familial) plus taxes pour Sécurizone 360. Cela représente un rabais de 20 % pour chacun des plans. La tarification privilégiée pour les offres privilèges de la Banque Nationale sera en vigueur tant et aussi longtemps que vous bénéficierez d'une offre privilège. Si vous ne bénéficiez plus d'une offre privilège, la tarification régulière mensuelle de 7,95 $ (individuel) ou 11,95 $ (familial) plus taxes pour Sécurizone, ou de 9,95 $ (individuel) ou 14,95 $ (familial) plus taxes pour Sécurizone 360 sera dès lors applicable.

BNC Assistance inc. et Banque Nationale pourront mettre fin au programme ou modifier à tout moment la durée et la tarification privilégiée des produits Sécurizone réservée aux clients des offres privilèges de la Banque Nationale, en vous transmettant un préavis écrit de 30 jours avant l'entrée en vigueur de la modification. Ce préavis contiendra la nouvelle clause ou la clause modifiée, l'ancienne clause visée par la modification (si applicable) et la date d'entrée en vigueur de la modification. Si vous refusez la modification, vous aurez le droit de mettre fin au programme sans frais en nous transmettant un avis au plus tard dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la modification.

6 Financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

7 La Banque Nationale se réserve le droit de mettre fin, sans préavis, aux économies et autres avantages applicables à chacun des produits et services faisant partie de l'offre bancaire si le client ferme son compte bancaire admissible. Dans le cas où le client annule sa carte de crédit admissible ou la remplace par une carte de crédit non admissible à l'offre, la Banque Nationale facturera des frais mensuels fixes de 12,95 $ sur les comptes bancaires transactionnels pour permettre au client de garder les économies et les autres avantages de l'offre bancaire.

8 Les clients de Gestion de patrimoine possédant des actifs sous gestion de 250 000 $ et plus détenus dans une société de gestion cliente à la Banque Nationale (par l'entremise de Banque Nationale Entreprises) sont admissibles. Si la société de gestion cliente par l'entremise de Banque Nationale Entreprises est détenue par plusieurs actionnaires, les actifs sous gestion doivent être calculés par tranche de 250 000 $ par actionnaire pour accorder l'offre bancaire Gestion de patrimoine à chaque actionnaire. Par exemple, les deux actionnaires d'une société de gestion ayant 500 000 $ d'actifs sous gestion sont admissibles chacun à l'offre bancaire Gestion de patrimoine.

9 Seul le conjoint du titulaire principal de la carte de crédit associée à l'offre bancaire peut être admissible à une carte supplémentaire. Les enfants du titulaire de l'offre, qui sont majeurs dans la province de résidence, sont admissibles aux avantages de l'Offre bancaire Gestion de patrimoine. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale et des autres critères d'admissibilité à la carte de crédit.

10 Des frais de conversion de devises s'appliquent. Pour tous les détails concernant les opérations effectuées en devises étrangères, référez-vous au *Contrat sur les comptes de dépôt* ainsi qu'à votre conseiller. Une opération en devises étrangères avec la carte de débit est convertie en dollars canadiens au taux et selon le mode de conversion déterminés par le réseau utilisé. Nous appliquons des frais de 2,5 % au taux de conversion utilisé par ce réseau.

11 Les frais d'utilisation du réseau de guichets automatiques et des points de service *Interac* et du réseau de guichets automatiques Cirrus sont en sus. Aucuns frais additionnels ne s'appliquent lors de l'utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE. Veuillez vous référer à votre conseiller pour plus de détails.

12 Transfert de fonds que vous faites entre vos comptes de dépôt à la banque.

13 Transfert de fonds que vous faites de votre compte de dépôt à la banque au compte de dépôt d'une autre personne à la banque.

14 Remboursement de 3 $ par transaction pour un retrait fait dans un guichet *Interac* ou Cirrus. Certains exploitants de guichets automatiques peuvent facturer des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet. Ces frais supplémentaires ne constituent pas des frais de surcharge de la Banque Nationale. La Banque Nationale vous remboursera un montant fixe de 3 $ pour chaque retrait effectué dans un guichet *Interac* ou Cirrus. Ce montant pourrait ne pas couvrir l'entièreté des frais supplémentaires facturés par l'exploitant du guichet. Les frais de conversion de devises à la suite d'un retrait Cirrus seront remboursés en utilisant le taux de 2,50 %.

15 Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Délai de grâce : aucun intérêt n'est imputé sur les achats effectués pendant le mois si le montant intégral du compte est acquitté dans les 21 jours suivant la date du relevé de compte. Ce délai de grâce ne s'applique pas aux avances de fonds et aux transferts de solde. Paiement minimum : si le solde de votre compte est inférieur à 10 $, vous devez payer le solde en entier. Si vous résidez dans la province de Québec, votre paiement minimum correspond à 5 % du solde de votre compte plus tout montant en retard ou à 10 $, soit le montant le plus élevé des deux. Si vous résidez hors Québec, votre paiement minimum correspond à 2,5 % du solde du compte de carte de crédit plus tout montant en retard ou 10 $, soit le montant le plus élevé des deux. Relevé de compte : un relevé de compte est envoyé mensuellement. Exemples de frais de crédit calculés sur une période de 30 jours :

Taux d'intérêt annuel	SOLDE MOYEN	
	500 $	**3 000 $**
20,99 %	8,63 $	51,76 $
22,49 %	9,24 $	55,45 $

16 Pour plus d'information, veuillez consulter le Plan récompenses *À la carte* depuis **recompensesalacarte.bnc.ca**.

17 Pour obtenir 2 points par dollar d'achat, vous devez régler vos achats d'essence ou de recharge électrique dans une station-service ou dans certains magasins à grande surface. Certains commerçants peuvent vendre des produits ou des services identiques ou semblables à ceux des commerçants admissibles, ou sont des commerçants distincts situés dans les mêmes locaux que les commerçants admissibles, mais sont classés par Mastercard dans des catégories différentes. Les achats effectués auprès d'autres commerçants ne donnent droit qu'aux points récompenses de base.

18 Les paiements de factures récurrentes sont définis comme des paiements effectués mensuellement ou régulièrement et qui sont automatiquement prélevés par le commerçant sur votre carte Mastercard World Elite Banque Nationale. Ce ne sont pas tous les commerçants qui offrent des paiements récurrents, et ce ne sont pas tous les paiements récurrents qui sont considérés comme des paiements de factures récurrentes. Par conséquent, certains paiements pourraient ne pas donner droit aux points récompenses accélérés.

19 Pour obtenir 2 points par dollar d'achat, vous devez régler vos achats admissibles via la section de l'agence Voyage À la carte de notre site *Récompenses À la carte*[MC].

20 Par exemple, si vous dépensez mensuellement 400 $ pour l'épicerie, 200 $ pour l'essence, 100 $ pour factures récurrentes et 150 $ d'autres achats, les 850 $ dépensés généreront 2 750 points, répartis de la manière suivante : 2 000 points pour les dépenses à l'épicerie (puisque le montant mensuel brut total est de 850 $, soit moins de 2 500 $), 400 points pour les dépenses en essence, 200 points pour factures récurrentes et 150 points pour autre achat.

21 La présentation de la carte de crédit et de la carte d'embarquement est requise pour accéder au salon. Le Salon Banque Nationale est accessible aux clients voyageant sur des vols internationaux uniquement (excluant les vols vers le Canada et les États-Unis). Le temps passé au salon ne peut excéder trois (3) heures.

Pour usage interne : veuillez utiliser le formulaire f.29623 pour les adhésions.

22 Ces protections s'appliquent si les achats ou la location sont réglés avec la carte, à l'exception de l'assurance Soins médicaux d'urgence – hors province de résidence pour laquelle il n'est pas nécessaire de porter l'achat d'un voyage à la carte. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez consulter le *Certificat d'assurance* à **bnc.ca/worldelite** pour plus de détails. Les services d'assurance et d'assistance sont fournis par Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie, et CanAssistance inc. Pour les résidents de l'Alberta, l'assureur est Canassurance, Compagnie d'assurance.

MC RÉCOMPENSES À LA CARTE est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada.

MC SÉCURIZONE 360 est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par BNC Assistance inc.

MC VOYAGE À LA CARTE est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada. L'agence Voyage À la carte est gérée par Transat Distribution Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (nº 753141).

MD *INTERAC* est une marque déposée d'Interac inc. Utilisée sous licence.

MD MARGE MANŒUVRE PERSONNELLE, TOUT-EN-UN BANQUE NATIONALE, BANQUE NATIONALE, le logo BANQUE NATIONALE, SALON BANQUE NATIONALE, PLAN RÉCOMPENSES À LA CARTE et SÉCURIZONE sont des marques de commerce déposées de la Banque Nationale du Canada.

MD MASTERCARD, WORLD MASTERCARD, WORLD ELITE, CIRRUS et MAESTRO sont des marques de commerce déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

MD NYCE est une marque de commerce déposée de NYCE Corporation.

MD THE EXCHANGE est une marque de commerce déposée de Fiserv inc.

MD VIREMENT *INTERAC* est une marque déposée d'Interac corp. Utilisée sous licence.

Si vous avez des questions,
n'hésitez pas à communiquer avec nous

1 866 333-7575

bnc.ca

© Banque Nationale du Canada, 2025. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.

BANQUE NATIONALE

29633-001 (2025/05)